

REPUBLIQUE FRANCAISE - VILLE DE BAYONNE (PA)

O/J N°48

Séance du 05 juin 2014

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 30 mai 2014, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.

-oOo-

PRESENTS : M. Etchegaray, maire-président, Mme Durruty, M. Millet-Barbé, Mme Bisauta, M. Soroste, Mme Lauqué, MM. Neys, Ugalde, Lacassagne, Mmes Duhart, Castel, Martin-Dolhagaray, M. Aguerre, Adjoints ; Mme Juzan, MM. Esmieu, Salducci, Arcouet, Lalanne, Mme Chabaud-Nadin, M. Salanne, Mme Brau-Boirie, M. Escapil-Inchauspé, Mme Taieb, M. Laiguillon, Mmes Candillier, Belbaraka, Destin, Bensoussan, MM. Boutonnet, Murat, Mmes Aragon, Picard-Felices, Herrera Landa, MM. Duzert, Bergé, Iriart, Nogues, conseillers municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : Mme Langlois à M. Esmieu ; M. Pocq à Mme Candillier ; Mme Meyzenc à Mme Durruty ; M. Uhaldeborde à M. Murat ; Mme Capdevielle à Mme Aragon ; M. Etcheto à M. Bergé.

SECRETAIRE : M. Boutonnet.

M. Soroste présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

OBJET : TEMPORADA 2014 – Fixation des tarifs.

Le programme de la temporada 2014 est fixé de la manière suivante :

<input type="checkbox"/> Samedi 26 juillet :	corrida à cheval	18 h 30
<input type="checkbox"/> Vendredi 8 août :	gala des jeunes	18 h
<input type="checkbox"/> Samedi 9 août :	novillada sans picadors	11 h
<input type="checkbox"/> Samedi 9 août :	corrida	18 h
<input type="checkbox"/> Dimanche 10 août :	novillada sans picadors	11 h
<input type="checkbox"/> Dimanche 10 août :	corrida	18 h
<input type="checkbox"/> Samedi 6 septembre :	novillada sans picadors	11 h
<input type="checkbox"/> Samedi 6 septembre :	corrida	17 h 30
<input type="checkbox"/> Dimanche 7 septembre :	novillada avec picadors	11 h
<input type="checkbox"/> Dimanche 7 septembre :	corrida	17 h 30

A ces spectacles organisés par la Ville s'ajoutera, comme l'an dernier, une corrida portugaise, proposée par la société Tomefra et programmée le 14 août.

Les tarifs sont inchangés pour les corridas et novilladas organisées par la Ville. De même, les formules d'abonnement proposées sont identiques à l'an dernier ; elles sont rappelées ci-après :

- Abonnement « Temporada » : même place choisie pour les quatre corridas de toros et la novillada avec picadors, avec une réduction sur les tarifs des corridas de l'ordre de 10 % pour les places situées en files (ramenée à 5 % pour les trois premiers rangs et le balconcillo ombre) et un prix préférentiel pour la novillada avec picadors (réduction d'environ 50 %) ;
- Abonnement « Feria d'août » : même place choisie pour les deux corridas de toros d'août (sans réduction) ;
- Abonnement « Feria de l'Atlantique » : même place choisie pour les deux corridas de septembre (sans réduction) et la novillada avec picadors, avec une réduction de tarifs d'environ 50 % pour ce dernier spectacle.

Les abonnés bénéficieront d'un tarif préférentiel pour les novilladas sans picadors (billets payables en sus de l'abonnement), soit 5 € par spectacle contre 12 € pour le plein tarif.

Des tarifs réduits sont proposés en porte C et F, en files 1 à 21, pour les comités d'entreprise adhérent à Synergie 2000 et les peñas, dans la limite des places disponibles et pour un minimum de dix entrées groupées par corrida, sur présentation de la carte d'adhésion 2014.

Il est également rappelé que les lycéens et étudiants bénéficient d'une tarification spécifique (sur présentation de leur carte), aux conditions suivantes :

Place « gradas » pour les corridas

Ombre :	15 € (porte A files 4 à 6)
Ombre et soleil	15 € (portes C et F file 22 et tabloncillo)
Soleil	10 € (portes D et E file 22 et tabloncillo)

« Pass multi-corridas » : places en gradas pour deux corridas et une novillada sans picadors

Ombre :	25 € (porte A files 4 à 6)
Ombre et soleil	20 € (portes C et F file 22 et tabloncillo)
Soleil	10 € (portes D et E file 22 et tabloncillo)

Enfin, les droits suivants sont applicables :

- droit de location : 1 € par place pour toute vente effectuée en dehors du guichet le jour du spectacle ; ce droit est conservé par les offices de tourisme d'Anglet et de Biarritz pour les ventes qu'ils réalisent ;
- envoi en « lettre suivie » des billets : 5 €.

Les billets pourront être remboursés en cas de force majeure ne permettant pas à une personne d'assister au spectacle, sur production d'une pièce justificative ; une retenue de 5 % sur le prix des billets sera alors appliquée.

Il est également rappelé que les abonnés ont la possibilité de payer en deux ou trois versements (juin, juillet et août) ; en l'absence de versement dans les délais indiqués, les billets seront remis en vente.

Les modalités du partenariat établi avec les offices de tourisme d'Anglet et de Biarritz pour la vente de billets sont fixées par convention.

Il est demandé au conseil municipal d'approuver l'ensemble de ces dispositions ainsi que les tarifs 2014 tels que détaillés dans le tableau ci-dessous et d'autoriser Monsieur le Maire à signer les conventions relatives à la billetterie avec les offices de tourisme d'Anglet et de Biarritz.

PRIX DE VENTE DES BILLETS A L'UNITE

CATEGORIES	NOVILLADA PIQUEE	REJON	CORRIDA	TARIF REDUIT *
PORTE A				
Loges	25	68	99	
Gradas de balcon	25	39	58	
Files 1 à 3	25	25	38	
Files 4 à 6	25	25	23	
PORTES B et G				
Barreras	25	68	99	
Contra Barreras	25	61	93	
Delanteras	25	56	83	
Balconcillos	25	56	83	
Files 1 à 10	25	49	70	
PORTES H-I-J-K				
Balconcillos	25	49	70	
Files 1 à 3	25	31	44	
Files 4 a 7	25	31	38	
PORTES C et F				
Barreras	20	54	77	
Contra Barreras	20	46	70	
Delanteras	20	39	65	
				Rejon : 27 € Corrida : 45 €
Files 1 à 12	20	30	49	Rejon : 27 € Corrida : 45 €
				Rejon : 27 € Corrida : 34 €
Files 13 à 21	20	30	38	Rejon : 27 € Corrida : 34 €
File 22 et tabloncillo	20	30	23	Rejon : 27 €

PORTE D et E				
Barreras	15	39	65	
Contra Barreras	15	37	58	
Delanteras	15	30	49	
Files 1 à 12	15	29	38	
Files 13 à 21	15	22	23	
File 22 et tabloncillo	15	18	19	

(*Tarif réduit : selon conditions précisées ci-dessus).

Novilladas sans picadors : tarif unique de 12 €.

L'entrée aux spectacles est gratuite jusqu'à 8 ans pour les corridas et jusqu'à 15 ans pour les novilladas.

PRIX DE VENTE DES ABONNEMENTS

CATEGORIES	ABONNEMENT TEMPORADA 4 corridas + novillada piquée	ABONNEMENT FERIA AOUT 2 corridas	ABONNEMENT ATLANTIQUE 2 corridas + novillada piquée
PORTE A			
Loges	389	198	210
Gradas de balcon	223	116	128
Files 1 à 3	150	76	88
Files 4 à 6	96	46	58
PORTE B et G			
Barreras	389	198	210
Contra Barreras	366	186	198
Delanteras	328	166	178
Balconcillos	328	166	178
Files 1 à 10	267	140	152
PORTE H-I-J-K			
Balconcillos	267	140	152
Files 1 à 3	172	88	100
Files 4 a 7	150	76	88
PORTE C et F			
Barreras	303	154	164
Contra Barreras	277	140	150
Delanteras	258	130	140
Files 1 à 12	188	98	108
Files 13 à 21	148	76	86
File 22 et tabloncillo	94	46	54

PORTE D et E			
Barreras	256	130	138
Contra Barreras	229	116	124
Delanteras	195	98	106
Files 1 à 12	146	76	84
Files 13 à 21	92	46	54
File 22 et tabloncillo	77	38	46

Adopté à la majorité.

M. Murat, Mmes Aragon, Picard-Felices, Herrera Landa, MM. Duzert, Bergé ne participent pas au vote.

MM. Iriart, Nogues s'abstiennent.

Ont signé au registre les membres présents.